

Évolution du taux de salaire horaire moyen au Québec, 2005-2014

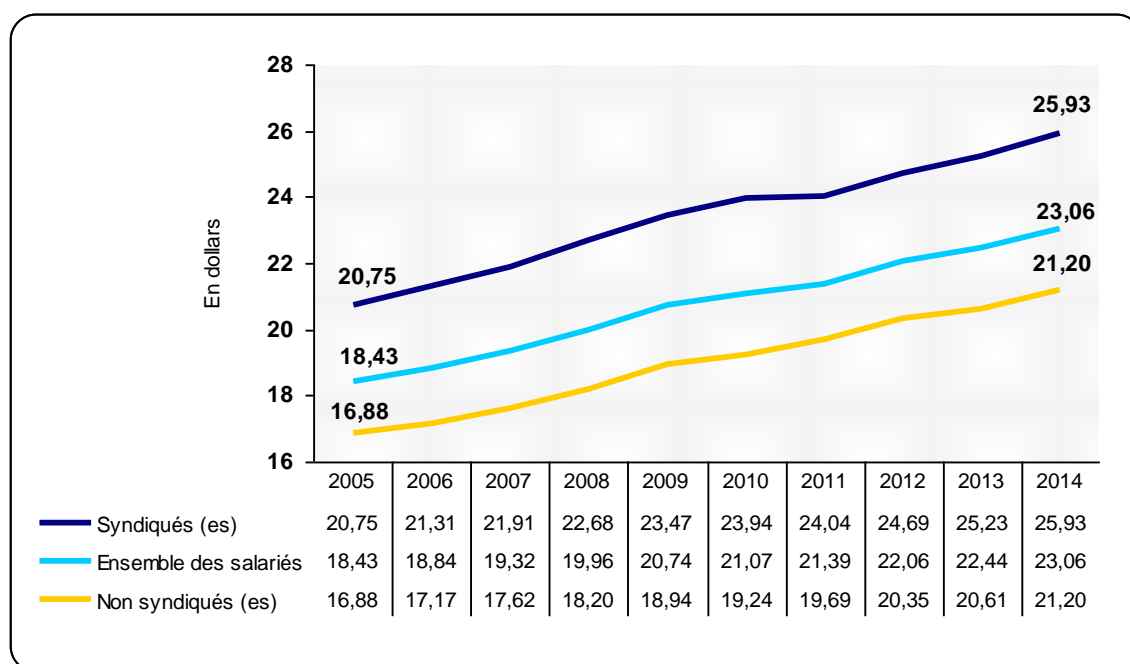
Par Alexis Labrosse¹

Cette rubrique s'intéresse à l'évolution du taux de salaire horaire moyen au cours des dix dernières années. Elle présente également les écarts observés entre les salariés qui sont assujettis ou non à un syndicat, d'une part, et entre les hommes et les femmes, d'autre part. Les données proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada (CANSIM, tableau 282-0074).

Évolution du taux de salaire horaire moyen de l'ensemble des salariés

De 2005 à 2014, le taux de salaire horaire moyen (TSHM) observé au Québec pour l'ensemble des salariés (graphique 1) est passé de 18,43 \$ en 2005 à 23,06 \$ en 2014, représentant une hausse annuelle moyenne d'environ 2,5 %². Dans le cas des salariés syndiqués³, ce taux est passé de 20,75 \$ en 2005 à 25,93 \$ en 2014, pour une croissance annuelle moyenne d'environ 2,5 %. Pour ce qui est des salariés non syndiqués, le TSHM a augmenté, en moyenne, d'environ 2,6 % par année, passant de 16,88 \$ en 2005 à 21,20 \$ en 2014.

Graphique 1
Salaire horaire moyen, hommes et femmes, selon la couverture syndicale, Québec, 2005-2014



1. Alexis Labrosse est économiste à la Direction de l'information sur le travail du ministère du Travail.

2. Les pourcentages sont arrondis à une décimale près.

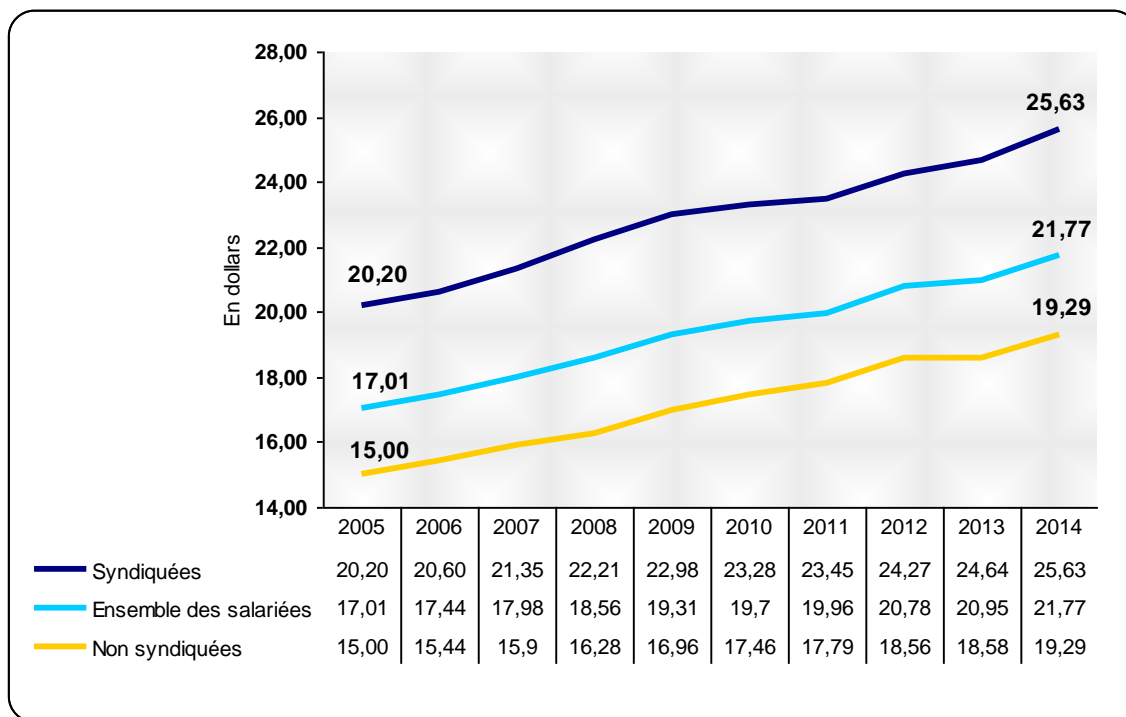
3. Un salarié syndiqué est représenté par un syndicat, qu'il soit membre ou non de ce dernier.

Par ailleurs, de 2005 à 2014, le TSHM des salariées syndiquées était, en moyenne, supérieur d'environ 13 % à celui de l'ensemble des salariées et de près de un quart plus élevé que celui des salariées non syndiquées. Cependant, les écarts relatifs observés ont suivi une tendance plutôt à la baisse durant ces dix années. Ainsi, le TSHM des employées syndiquées était de 2,32 \$ (12,6 %) plus élevé que celui de l'ensemble des salariées en 2005, comparativement à 2,87 \$ (12,4 %) en 2014. De même, l'écart entre le TSHM des salariées syndiquées et celui des salariées non syndiquées est passé de 3,87 \$ (22,9 %) en 2005 à 4,73 \$ (22,3 %) en 2014.

Évolution du taux de salaire horaire moyen des femmes

Chez les femmes, le TSHM observé pour l'ensemble des salariées a augmenté d'environ 2,8 % par année, passant de 17,01 \$ en 2005 à 21,77 \$ en 2014 (graphique 2). Les salariées syndiquées ont eu un TSHM supérieur de 18,2 % en moyenne à celui de l'ensemble des salariées durant ces années. Il était ainsi plus élevé de 3,19 \$ (18,8 %) en 2005, alors qu'il l'était de 3,86 \$ (17,7 %) en 2014. Par ailleurs, l'écart entre le TSHM des salariées syndiquées et celui des salariées non syndiquées était supérieur de 5,20 \$ (34,7 %) en 2005, alors qu'il l'était de 6,34 \$ (32,9 %) en 2014.

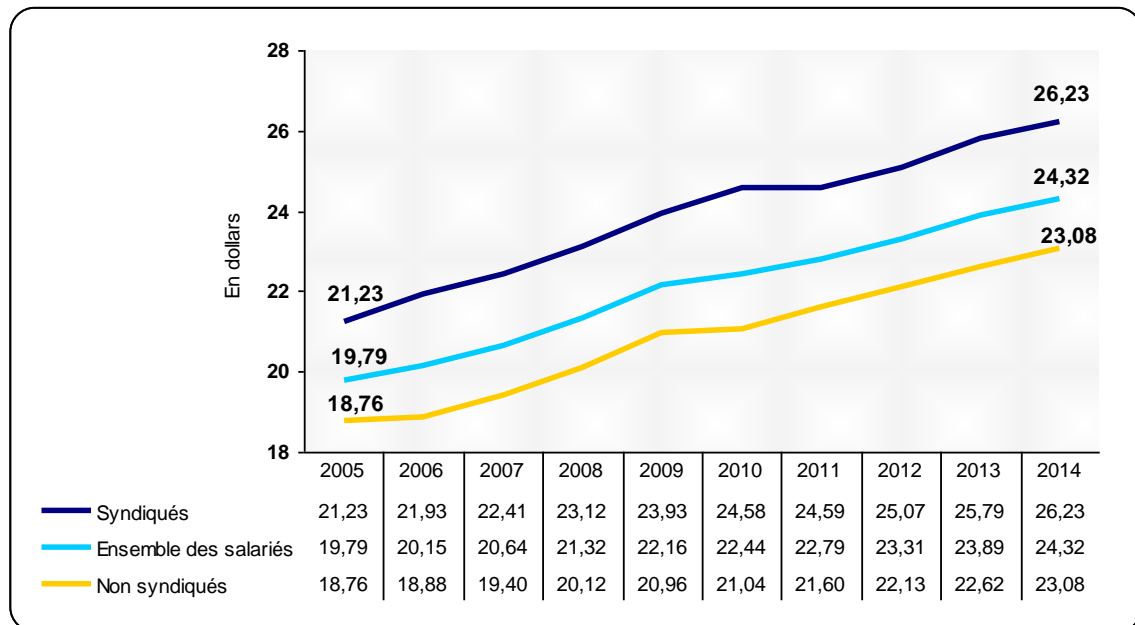
Graphique 2
Salaire horaire moyen des femmes, selon la couverture syndicale, Québec, 2005-2014



Évolution du taux de salaire horaire moyen des hommes

Du côté des hommes, le TSHM de l'ensemble des salariés est passé de 19,79 \$ en 2005 à 24,32 \$ en 2014 (graphique 3), représentant une hausse annuelle moyenne d'environ 2,3 % durant cette période. Les salariés syndiqués avaient un TSHM supérieur de 1,44 \$ (7,3 %) à celui de l'ensemble des salariés en 2005, comparativement à 1,91 \$ (7,9 %) en 2014. Quant à l'écart observé entre les salariés assujettis ou non à une convention collective, il était de 2,47 \$ (13,2 %) en 2005, alors qu'il était de 3,15 \$ (13,6 %) en 2014.

Graphique 3
Salaires horaires moyens des hommes, selon la couverture syndicale, Québec, 2005-2014



Le graphique 3 illustre en outre que les hommes avaient un TSHM supérieur à celui des femmes (graphique 2). Ainsi, en 2005, l'ensemble des salariés masculins avait un TSHM de 2,78 \$ (16,3 %) plus élevé que celui des femmes, comparativement à 2,55 \$ (11,7 %) en 2014. Quant aux salariés syndiqués, les hommes bénéficiaient d'un TSHM supérieur de 1,03 \$ (5,1 %) à celui des femmes dans cette situation en 2005, alors qu'il était de 0,60 \$ (2,3 %) en 2014. Les hommes non syndiqués profitaient quant à eux d'un TSHM de 3,76 \$ (25,1 %) supérieur à celui des femmes non syndiquées en 2005, comparativement à 3,79 \$ (19,6 %) en 2014.

Conclusion

De 2005 à 2014, les hommes syndiqués sont ceux qui ont profité du plus haut taux de salaire horaire moyen. À l'inverse, ce sont les femmes non syndiquées qui présentent les plus faibles TSHM, mais aussi les plus grands écarts de rémunération entre celles qui sont syndiquées et celles qui ne le sont pas. Cependant, les écarts observés (en proportion) entre les hommes et les femmes ont diminué au cours de ces dix années, de même que ceux observés entre les femmes assujetties ou non à une convention collective. À l'opposé, les écarts observés entre les hommes syndiqués et non syndiqués ont légèrement augmenté durant ces mêmes années.

Le taux de croissance moyen du salaire horaire des femmes durant cette période a été supérieur à celui des hommes avec 2,8 % (tableau 1), comparativement à 2,3 % pour ces derniers. De même, les femmes syndiquées ont connu un taux de croissance de 2,7 % du TSHM, comparativement à 2,4 % chez les hommes syndiqués. Enfin, les femmes non syndiquées ont vu leur TSHM croître de 2,8 % en moyenne durant ces dix années, comparativement à 2,3 % pour les hommes dans cette situation.

Tableau 1
Taux de croissance annuel du salaire horaire moyen, Québec,
moyenne de 2005-2014

Salariés	Syndiqués	Non syndiqués	Ensemble des salariés
Hommes	2,4 %	2,3 %	2,3 %
Femmes	2,7 %	2,8 %	2,8 %
Ensemble des salariés	2,5 %	2,6 %	2,5 %